



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 003, Juin 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

1. **Diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et problématique de l'accès à l'internet mobile dans le département de Korhogo**
KONE Kapiéfolo Julien 1-16
2. **Impact des déchets ménagers et miniers sur l'environnement et sur la sante de la population de la sous-préfecture de M'bengue (Côte d'Ivoire)**
KONE Kagbagnan, KONE Kapiéfolo Julien & COULIBALY Moussa 17-35
3. **Étude géographique des parcs autos dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Firmain Kouakou N'GUESSAN..... 36-46
4. **Les activités artisanales et leurs conséquences sur l'environnement : une étude de cas à Yopougon nord-est (Abidjan-Côte d'Ivoire)**
KOUADIO Konan Célestin, KONAN Amani Fulgence & BAMBA Mamadou 47-60
5. **Health risk linked to the use of pesticides in The sub-prefecture of bazra-natis (ivory coast)**
TAPE Bi Sehi Antoine.....61-78
6. **La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou**
YOMAN N'Goh Koffi Michael 79-98
7. **La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites**
Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON..... 99-114
8. **Etalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel & KOSSONOU Yaoua Phoébé..... 115-131

Histoire

9. **L'agriculture au Songhay et dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV^e-XVI^e siècles**
Amon Guy Serge ATCHIE..... 132-147
10. **Les mécanismes de gestion des conflits dans la société traditionnelle yaouré (XVIII^e-XX^e siècles)**
N'Founoum Parfait Sidoine KOUAME..... 148-160
11. **Jeunes et partis politiques en Côte d'Ivoire : entre prise de conscience et instrumentalisation (1990-2020)**
Hyacinthe Digbeugby BLEY 161-177

12. Les artisans de l'avènement d'Ibn Yasin au Sahara occidental	
Issouf OUATTARA.....	178-189
13. Tombouctou dans la rébellion du Balama es-sadeq : un activisme contestataire au Songhoy (XVI^e siècle)	
Jean Charles DÉDÉ.....	190-206
14. Patrimoine culturel ivoirien dans la consolidation de l'identité nationale 1893-2018	
OUATTARA Brahim.....	207-222
Sociologie et anthropologie	
15. Gouvernance communale et gestion du personnel des mairies : cas de la mairie de Cocody	
KOUADJO Koffi Stéphane.....	223-237
Droit	
16. Droits de la femme en Côte d'Ivoire : de l'égalité des sexes en réalisation	
Samuelle Bernice EBA.....	238-257
COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS	
Sciences du langage et de la communication	
17. Impacts communicationnels des ellipses dans les réseaux sociaux sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire	
N'golo Koné SIONGO & Monvaly Badara TOURE.....	258-279
18. Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso	
Aïcha Tamboura-Diawara	280-293
19. Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale	
Antoine KOUAKOU & Kan Samuel KOUAKOU.....	294-309
20. Financement non public des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire : états et enjeux	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET	310-327
LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS	
Anglais	
21. English lexical collocations: a challenge for Malian EFL learners	
Sekou SISSOKO.....	328-345
Lettres Modernes	
22. L'épicurisme dans Sylves de Jean-Joseph Rabearivelod'Alain Mabanckou	
Gohi Jonas TA BI.....	346-360

La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites

Ahou Suzanne N'GORAN

*Département de Géographie,
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)*
E-mail : ahoumoaet@yahoo.fr

&

N'Guessan Simon ANDON

*Département de Géographie,
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)*
E-mail : simon.andon@yahoo.ca

Résumé

En Côte d'Ivoire, les aires protégées (AP) constituent des sanctuaires pour la conservation de la biodiversité. Cependant, des activités anthropiques mettent à rude épreuve la gestion durable de ces espaces dont le statut officiel doit en principe les soustraire de toute utilisation humaine. Dans le centre de la Côte d'Ivoire, les activités des populations riveraines impactent négativement la gestion durable de la réserve de Lamto. Les ressources naturelles sont de plus en plus rares dans la zone rurale à cause de la surexploitation. Cette situation a pour conséquence l'intensification de la convoitise des populations sur les ressources de la réserve. Ce travail se propose d'étudier les différents types d'activités anthropiques illicites qui mettent en mal la gestion durable de la réserve. La recherche documentaire et l'enquête de terrain sont les techniques de collecte de données utilisées pour la réalisation de cette étude. L'enquête par questionnaire réalisée auprès de 208 ménages, les entretiens, les levés de terrain ont permis de comprendre que le braconnage commercial, la pêche illicite, la destruction des palmiers, l'exploitation forestière anarchique et le défrichement agricole sont les principales activités qui mettent en mal la gestion durable de la réserve.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Lamto, activités anthropiques illicites, aires protégées, populations riveraines

The Lamto reserve (Côte d'Ivoire): a protected area plagued by illicit anthropogenic activities

Abstract

In Côte d'Ivoire, protected areas constitute sanctuaries for the conservation of biodiversity. However, anthropic activities are challenging the sustainable management of these areas, whose official status should normally protect them from all human use. In central Côte d'Ivoire, the activities of local populations are having a negative impact on the sustainable management of the Lamto reserve, and natural resources are becoming increasingly scarce in the rural area due to overexploitation. This situation has resulted in the intensification of the populations' covetousness for the reserve's resources. This work proposes to study the different types of illicit anthropic activities that undermine the sustainable management of the reserve. The documentary research and the field survey are the techniques of data collection used for the realization of this study. The questionnaire survey conducted among 208 households, interviews, and field surveys allowed us to understand that commercial poaching, illegal fishing, destruction of palm trees, anarchic logging and agricultural clearing are the main activities that undermine the sustainable management of the reserve.

Key words: Côte d'Ivoire, Lamto, illicit anthropic activities, protected areas, riparian populations

Introduction

En Côte d'Ivoire, la problématique de la conservation de la forêt et de ses ressources est au centre des préoccupations des pouvoirs publics depuis les années 1960 (A. N'goran, 2016 : 37). En effet, de 16 millions d'hectares au début du siècle, la superficie de la forêt dense humide est passée à 12 millions d'hectares en 1960. Soit un rythme de déboisement de l'ordre de 200000 ha/an (Salon de l'agriculture, 1999 : 144). Dans le but donc de mieux conserver son patrimoine naturel, l'État ivoirien a favorisé la création d'un réseau dense d'AP. Celui-ci est majoritairement constitué de parcs nationaux et de réserves dont la réserve de Lamto. L'ensemble des dix-sept (17) parcs nationaux et réserves ont une superficie d'environ 2 160 744 hectares soit 6,2% du territoire national (OIPR, 2022). Cependant, malgré les efforts et toutes les précautions du gouvernement ivoirien, d'établir et de préserver un réseau de parcs et de réserves représentant de manière assez complète les écosystèmes du pays ; ceux-ci subissent par conséquent de véritables menaces de destruction. La Côte d'Ivoire connaît aujourd'hui une occupation humaine de la quasi-totalité de ses AP (K. Kouassi, 2020 : 1). La lutte pour la conquête de la forêt est si vive et si anarchique que des portions importantes de ces périmètres réservés ont été occupés illégalement (B. Dian, 1985 : 379). La réserve de Lamto, créée par l'arrêté n°857/AGRI/DOM du 12 juillet 1968 avec une superficie de 2 617 hectares est menacée par la population riveraine à l'instar des autres AP. Il se pose alors un problème de conservation de la réserve de Lamto face à l'infiltration de la population riveraine. Ce travail se propose d'étudier les différents types d'activités anthropiques illicites de la population riveraine qui mettent en mal la gestion durable de la réserve.

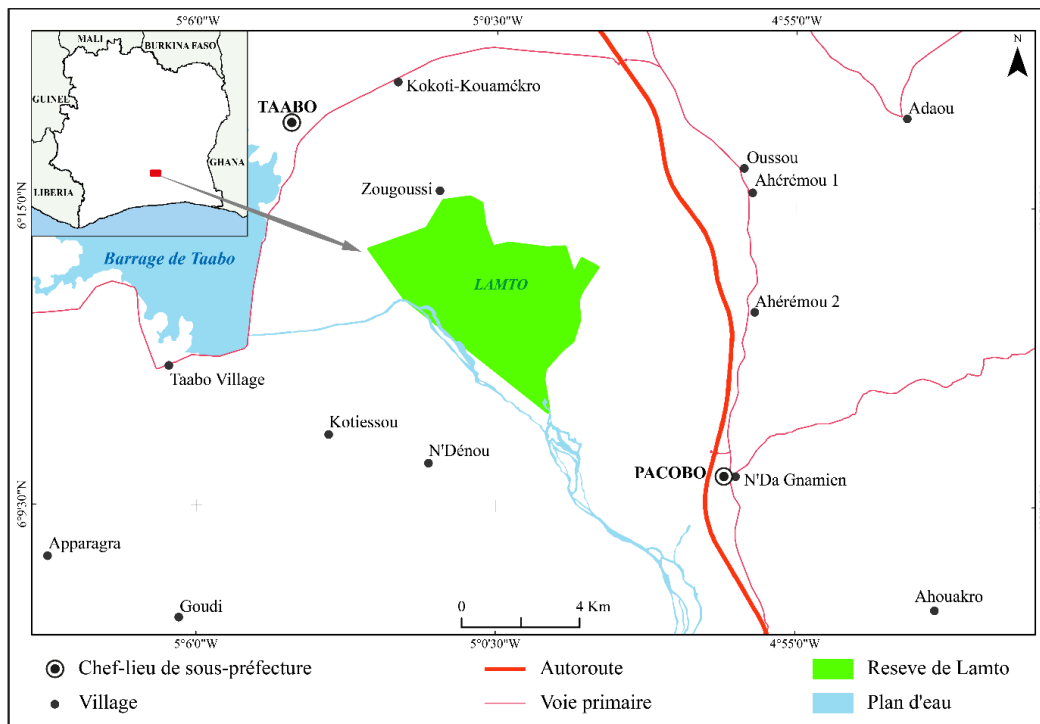
1. Méthodologie

La réserve de Lamto qui fait l'objet de cette étude est située dans la partie centrale du territoire ivoirien dans une zone de transition entre la forêt et la savane. Elle est comprise entre 6°15'23"N et 6°11'20"N de latitude et 5°2'52"O et 4°58'28"O de longitude. Elle fait partie du réseau des AP du pays (**figure 1**). Elle a une superficie de 2617 hectares et est entourée de neuf (9) villages dont Ahérélmou 1, Ahérélmou 2, Pacobo, Oussou, Kokoti-Kouamékro, Zougoussi, Kotiessou, N'Denou, Taabo village et la ville de Taabo qui constituent sa zone périphérique. Ce travail s'intéresse aux activités anthropiques incompatibles avec l'objet de création de la réserve et qui constituent une menace pour sa conservation. Pour la réalisation de cette étude, des techniques de collecte de données telles que la recherche documentaire et l'enquête de terrain ont été nécessaires. La recherche

documentaire a consisté à consulter sur internet et dans des bibliothèques des documents qui traitent des problèmes liés à la gestion des espaces protégés et aux activités humaines illégales qui s'y déroulent. L'enquête de terrain qui s'est déroulée en Octobre 2016 et Novembre 2020, a commencé par une observation de terrain à travers une visite guidée de la réserve. Cette activité a été possible grâce à deux agents de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) basés à Toumodi. Sur le terrain, des parcelles d'entraînement ont été prises avec un GPS Garmin 64s. Les espaces de forêt, la savane, les zones de cultures, les espaces habités et les eaux ont été cartographiés à l'intérieur et aux alentours de la réserve. Deux images satellitaires, couvrant la réserve et qui datent de 2010 et 2016 ont été téléchargées gratuitement sur le site www.earthexplorer.usgs.gov. Les deux images sont sur la scène (path 196 ; row 56). La première image a été prise par le satellite américain Landsat 4 Thematic Mapper (TM) le 30 décembre 1990. La seconde image a été prise par le satellite Landsat 8 le 01 avril 2016. Dans QGIS les parcelles d'entraînement ont été collectées sur le terrain avec le GPS Garmin 64s et projetées sur l'image satellitaire de 2016. Cette dernière a servi pour classifier l'image satellitaire de 2010. Sur les images satellitaires des travaux ont été effectués au laboratoire avec le logiciel QGIS, en vue de réduire les distorsions géométrique et radiométrique. La méthode de classification supervisée par maximum de vraisemblance a été utilisée pour mettre en évidence les types d'occupation du sol dans la réserve. Les matrices de confusion ($\kappa > 80\%$) ont permis de valider les images classifiées et de faire ressortir la part de chaque type d'occupation du sol. Les informations recueillies ont été complétées par une enquête par questionnaire dans les villages périphériques. La technique du choix raisonné a servi à la construction de l'échantillonnage. Un échantillon aléatoire à choix raisonné a été établi. Il est composé de 208 ménages sur l'ensemble des 2087 selon l'Institut National de la Statistique (INS) à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2010) soit le 10^e des ménages.

La méthode d'analyse choisie s'inscrit dans une vision triptyque du milieu rural à savoir : l'écosystème, l'agrosystème et le socio-système. Cette inspiration vient des travaux de BROU. Selon lui, il existe une interaction entre les différents systèmes, toute chose qui constitue une référence significative pour une meilleure compréhension de l'espace géographique (T. Brou, 2005 : 19).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Source: SODEFOR, 2014

Réalisation: N'GORAN Ahou Suzanne, 2023

2. Résultats

Les résultats des différentes enquêtes montrent que plusieurs activités illicites sont pratiquées dans la réserve par la population riveraine.

2.1. La faune de Lamto appauvrie par un braconnage excessif

Le braconnage est une activité de chasse illicite des espèces fauniques de la réserve. Sur la réserve, le développement de cette activité est représenté par des fourreaux de cartouches ou de l'existence de pièges. La faune est détruite avec des moyens modernes et traditionnels. Cette activité, se pratique la nuit avec des armes de plus en plus sophistiquées compte tenu de la prolifération des armes due aux différentes crises politiques que le pays a connues. Les moyens traditionnels de chasse sont des méthodes anciennes utilisées pour abattre les animaux. On peut citer, la chasse utilisant les chiens et la chasse à partir de pièges. Plusieurs méthodes sont donc utilisées pour décimer la faune de Lamto. Cette situation s'explique par deux raisons. La première est que la viande de gibier ou de « brousse » est très prisée par la population elle-même. De plus, elle fait l'objet d'un commerce très rentable. À Lamto, la rémunération d'une journée de travail champêtre est comprise entre 1000 et 1500 francs CFA,

alors qu'un agouti est vendu à 5000 franc CFA au minimum. À cela, il faut ajouter le poids de la tradition. Selon celle-ci tout ce qui est produit sans intervention de l'homme appartient, à tout le monde. Dans ces conditions, il n'y a aucune raison pour que la faune échappe à cette règle d'autant plus que, la population riveraine n'a pas de tradition d'élevage. De plus, la surexploitation de la zone rurale ne peut plus répondre aux besoins en protéines d'une population en augmentation rapide. Dans la région de Lamto, comme dans toutes les régions du pays, le braconnage est pratiqué par les populations pour satisfaire leurs besoins en protéines animales et pour gagner des revenus supplémentaires. Le braconnage est aujourd'hui présenté comme le plus grand problème auquel les gestionnaires sont confrontés. La plus grande partie du gibier est orientée vers les « maquis » de Taabo, de Toumodi ou exposée le long de l'axe Abidjan-Toumodi. À la faveur de l'abondance du gibier plusieurs « maquis » servant de la viande de brousse se développent dans les villages périphériques. Un « maquis » est un petit restaurant servant des mets traditionnels. Ces maquis proposent des mets à base de viande de brousse. Dans la partie sud de la réserve, à Singrobo village situé sur l'axe Abidjan-Toumodi existe un marché de viande de brousse (**figure 2**).

Figure 2 : Stand de viande de brousse en attente de clients près de la réserve



Source : cliché Ahou N'goran, 2016

Les commerçantes au nombre de dix (10) affirment s'approvisionner dans les villages proches de la réserve à savoir Zougoussi, Aheremou 1 et 2. Parmi les animaux les aulacodes, les

écureuils, les mangoustes, les antilopes, les civettes, les porcs épics, les pangolins, constituent la viande la plus proposée aux demandeurs. Cependant, l'aulacode plus connu sous le nom commun d'agouti, représente le gibier le plus braconné. Ensuite, viennent les singes qui constituent après les céphalophes les plus grandes victimes du braconnage. L'agouti très prisé dans les restaurants et maquis, représente entre 40 à 60% du chiffre d'affaires « viande de brousse ». Ces différents marchés permettent d'attester le développement de l'activité de braconnage sur la réserve et autour de la réserve. La pression est si intense qu'elle occasionne la disparition de certaines espèces. La chasse ne concerne pas seulement la faune au sol, elle concerne également l'avifaune. En effet, le braconnage est l'activité de destruction de la faune. Que ce soit la faune au sol et l'avifaune tous subissent la convoitise de la population riveraine. Le développement de cette activité met en danger toutes les espèces fauniques. Rappelons que la réserve héberge une espèce rare d'oiseau qui est inscrite sur la liste rouge de l'UICN. Ce braconnage mal contrôlé risque d'anéantir toute sorte d'espèce de faune dont les espèces rares et endémiques.

Sur les bords du fleuve Bandama, partie appartenant à la réserve se développe une autre activité illicite : la pêche.

2.2. Les espèces halieutiques décimées par la pêche illicite

La pêche illicite est pratiquée à la pirogue à l'aide de filet. Cette activité est le fait de pêcheurs maliens « bozo » installés sur le fleuve Bandama. Par la complicité de certains riverains, ceux-ci étendent leur activité jusqu'à la partie appartenant à la réserve. Les patrouilles des agents de l'OIPR permettent de temps en temps de les traquer (**figure 3**).

Figure 3 : Abandon de matériels de pêche sur la réserve



Source : cliché Ahou N'goran, 2020

Ces pirogues appartenant aux pêcheurs ont été abandonnées à la vue des gestionnaires de la réserve. La réserve comporte deux milieux, le milieu aquatique et le milieu terrestre. Le milieu aquatique est représenté par une partie du fleuve Bandama qui est une limite naturelle de la réserve. À l'instar du milieu terrestre, le milieu aquatique fait l'objet d'une surexploitation à travers la pêche. C'est une eau riche en poissons ; les fruits de la pêche sont vendus dans les villages périphériques et servent également à approvisionner les marchés de Taabo, d'Abidjan, de Yamoussoukro et de Toumodi. La pêche se pratique avec des instruments traditionnels à savoir les filets et les pirogues. La technique consiste à jeter les filets dans l'eau pour prendre systématiquement tous types de poissons y compris les alevins. La convoitise des riverains s'étend jusqu'aux palmiers.

2.3. La destruction des palmiers pour produire du vin traditionnel

Le vin traditionnel communément appelé « Bangui » est très prisé par la population riveraine. Il est obtenu à partir du palmier ou du rônier. Sur la réserve, l'extraction de vin fait partie des activités illicites pratiquées par la population riveraine (**figure 4**).

Figure 4 : Extraction de vin de palme dans la réserve



Source : cliché Ahou N'goran, 2016

Pour extraire le vin de palme, l'on abat le palmier dans un premier temps en le déracinant. Quelques jours après, on procède au processus d'extraction du vin. Les branches du palmier sont arrachées ; on profite pour faire un creux dans le tronc. Un récipient pour recueillir le jus est placé en dessous du creux. Le tronc et le récipient sont reliés par une tige. Le jus recueilli constitue une boisson naturelle qui se consomme sans subir aucun autre traitement. Au bout de quelques jours c'est la fin de l'extraction du vin avec la mort du palmier. C'est donc une

activité qui concoure à la destruction des palmiers sur la réserve. Une telle activité ne doit pas se mener sur une réserve compte tenu de ces effets néfastes à savoir la disparition des palmiers. Les palmiers à huile, sont abattus dans les galeries forestières et les bas-fonds. En plus du palmier à huile, la situation du palmier rônier est également désastreuse. À Lamto, les palmiers offrent beaucoup à l'homme, presque toutes les parties du rônier sont exploitables. Cette situation achève de comprendre la très forte dépendance de la population riveraine à l'égard des palmiers. Notons que le palmier rônier constitue l'essentiel des arbres de la réserve de Lamto d'où le nom de savane à rônier. Cette richesse ne fait qu'attirer la convoitise de la population riveraine. En plus des palmiers, les autres ligneux ne sont pas épargnés par les riverains.

2.4. L'exploitation forestière anarchique

L'exploitation forestière et la fabrication de charbon de bois constituent des activités de destruction des ressources végétales dans la réserve de Lamto. Les arbres sont abattus à l'aide de tronçonneuse dans la réserve (**figure 5**).

Figure 5 : Tronc d'arbre abattu dans la réserve par des exploitants clandestins

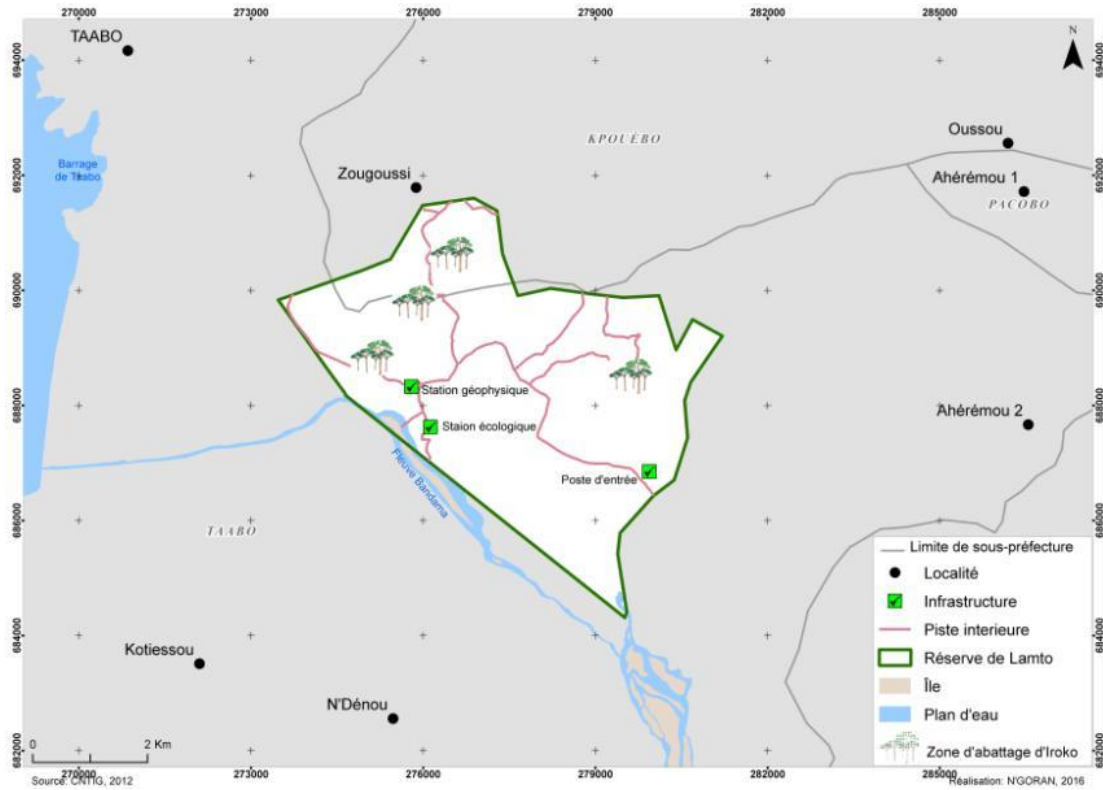


Source : cliché Ahou N'goran, 2016

Dans la réserve, les gros arbres sont abattus soit pour la fabrication de charbon, soit pour être transformés et utilisés comme bois d'œuvre. La plus grande partie de la superficie de la réserve est recouverte de savane. Par conséquent les arbres sont rares, leur abattage appauvrit la diversité biologique qui est à la base de la création de la réserve. En effet, la réserve de Lamto renferme des espèces végétales essentielles recherchées. La zone rurale ayant fait l'objet d'une exploitation intense devient de plus en plus pauvre. La réserve de Lamto qui a

été créée pour sauver quelque peu l'image de la forêt est aujourd'hui convoitée par les riverains. Des essences d'iroko sont abattues sur la réserve à plusieurs endroits (**figure 6**).

Figure 6 : Zone d'abattage d'Iroko sur la réserve



Les plantes qui ne se trouvent plus dans la zone rurale sont prélevées dans la réserve. Sur la figure 6 on se rend compte que les exploitants ne s'éloignent pas trop de la zone rurale. Cela peut être une stratégie pour pouvoir agir et ressortir le plus vite possible de la réserve. Le phénomène est inquiétant car la plante joue plusieurs rôles dans la vie des populations. Les bois sont vendus pour servir de matière première dans l'industrie du bois. Les populations agissent également sur les ressources végétales par le prélèvement de plantes médicinales, le bois de feu, les lianes, les piquets. À cela, il faut ajouter la récolte traditionnelle de miel qui conduit à l'abattage d'arbres creux, qu'ils soient morts ou vivants. En définitive, les espèces essentielles de la réserve ont fait les frais de la convoitise des populations. Cette situation risque de s'aggraver compte tenu de l'avancée de la population vers la réserve à travers les exploitations agricoles.

2.5. La réserve de Lamto rattrapée par le défrichement agricole

Sur les limites de la réserve se développent d'intenses activités agricoles. Des plantations d'hévéa se situent sur les limites de la réserve (**figure 7**).

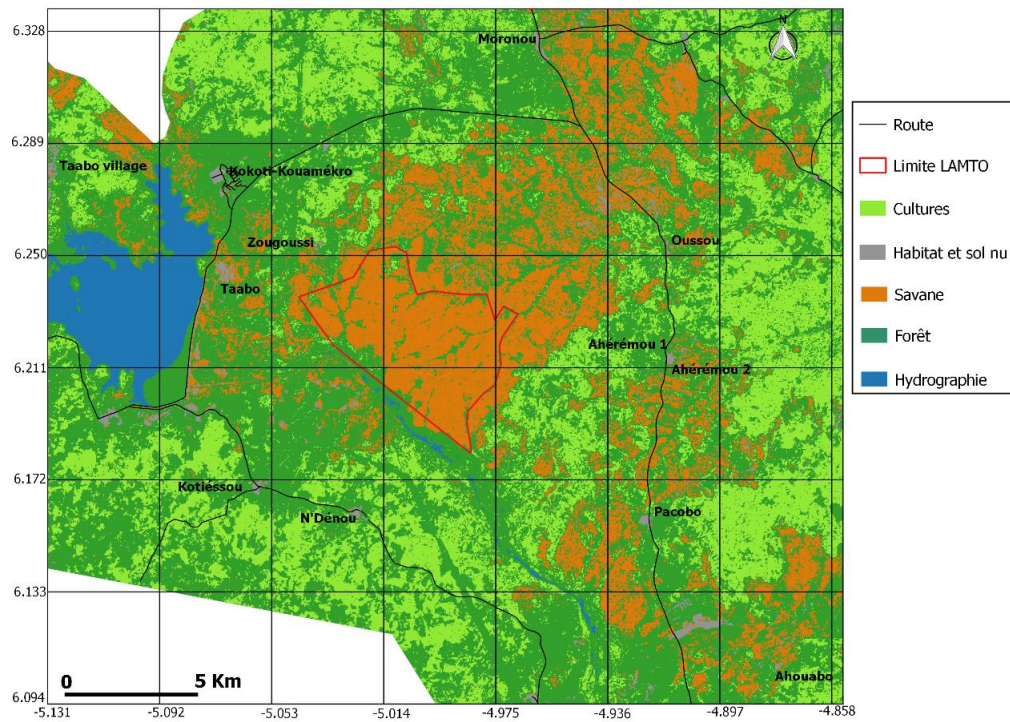
Figure 7 : Plantation d'hévéa sur la limite de la réserve



Source : Cliché Ahou N'goran, 2016

Entre la réserve et les activités agricoles, il n'existe plus de barrière, plus de zone tampon. Les plantations et la réserve se côtoient. À gauche, sur la figure ci-dessus il y a la réserve et à droite se trouve la plantation. Cette situation anormale est le signe d'une alarme quant au danger que court la réserve. Étant donné que la technique agricole utilisée est un système d'agriculture extensive, à tout moment la population ou le propriétaire du champ peut se retrouver chez le voisin « côté réservé ». Cela est un signal qui démontre que la conservation de la réserve est menacée. Sur le terrain plusieurs plantations sont situées sur les bords de la réserve ; précisément sur les parties Nord-Ouest et Nord-Est. Lorsqu'on jette un regard en arrière ; il y a quelques années, le degré de pression de la population sur la réserve n'était pas aussi accentué (**figure 8**).

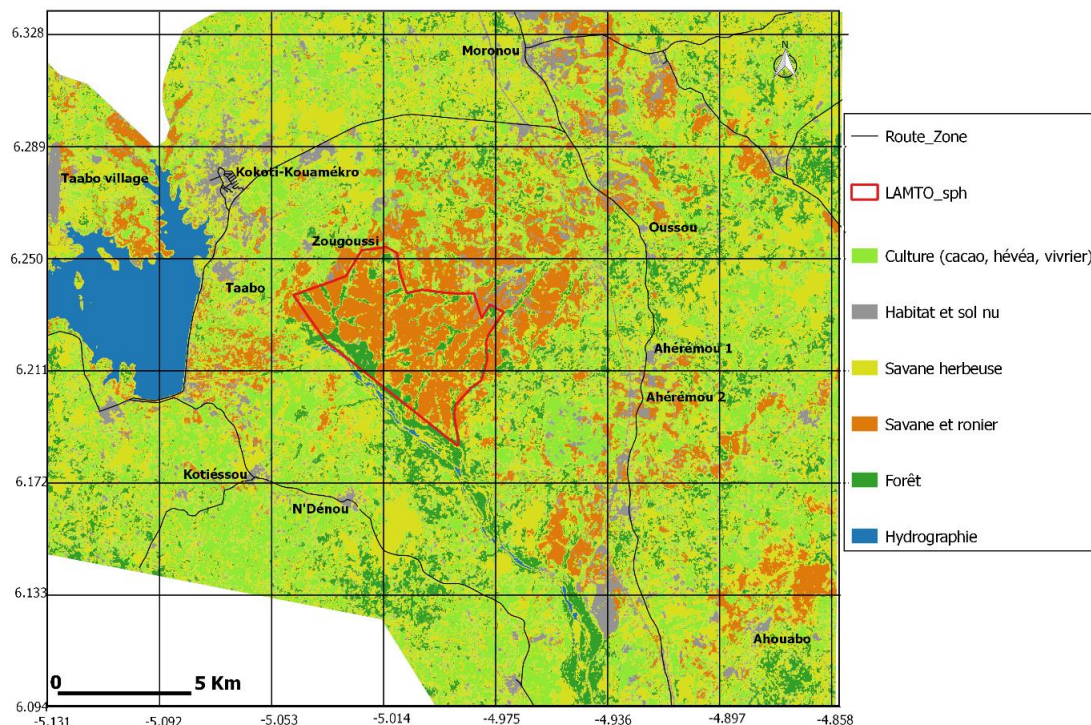
Figure 8 : Carte d'occupation du sol dans la zone périphérique de Lamto en 1990



Source : image LANDSAT 5 Réalisation : Ahou N'goran et Aboubacar Ouattara, 2016

Cette figure présente la situation d'occupation de sol de la zone de Lamto en 1990. Les espaces en vert foncé représentent les zones de forêt, tandis que les espaces en vert clair représentent les espaces occupés par les cultures. Les cultures sont de deux types, il y a les cultures vivrières et les cultures pérennes telles que le cacao et le café. Étant donné que l'activité principale est l'agriculture extensive la visualisation de cette situation à une autre époque permet de mesurer le degré de pression de la population sur la réserve (**figure 9**).

Figure 9 : Carte d'occupation du sol dans la zone périphérique de Lamto en 2016



Source : image LANDSAT 8 Réalisation Ahou N'goran et Aboubacar Ouattara, 2016

La figure ci-dessus représente la situation d'occupation de sol en 2016. La couleur verte foncée représente la végétation de forêt. Comparativement à la situation en 1990, la forêt est à peine visible sur la carte. La couleur vert-clair est mise pour les cultures. Les cultures de café, de cacao, d'hévéa et vivrières occupent la majeure partie de la zone. Cela signifie que les cultures ont finies par coloniser presque toute la surface. Sur cette figure, on remarque l'apparition de la savane herbeuse à la place des anciennes cultures. Elle est représentée par le jaune clair. En effet, la rareté des pluies dues à la déforestation et les feux de brousse contribuent à la dégradation du couvert végétal. Par conséquent, la population riveraine est amenée à rechercher de nouvelles terres. Le tableau ci-dessous résume la situation d'occupation de sol en 1990 et 2016.

Tableau de l'occupation du sol en 1990 et 2016

OCCUPATION DU SOL					
1990			2016		
Habitat et sol nu	2%	13,76 Km ²	Habitat et sol nu	5%	34,4Km ²
Culture	27%	185,76 Km ²	Culture	30%	206,4 Km ²
Hydrographie	4%	27,52 Km ²	Hydrographie	4%	27,52 Km ²
Savane	16%	110,08 Km ²	Savane	12%	82,56 Km ²
Forêt	51%	350,88 Km ²	Forêt	11%	75,68 Km ²
			Savane + rônier	38%	261,44 Km ²
Total	100%	688 Km ²	Total	100%	688 Km ²

Source : Tableau réalisé à partir des données de LANDSAT, 2016

Ce tableau présente le résumé des informations contenues sur les figures 8 et 9. En 1990, on avait 51% de forêt soit 350,88 Km². Cette forêt passe à 11% en 2016 avec 75,68 Km². Quant aux cultures, elles représentaient 27% soit 185,76% en 1990. Cette proportion passe à 30% soit 206,4 Km². Au niveau des cultures ce qu'on peut retenir est que la superficie n'a pas véritablement changé, 27% en 1990 et 30% en 2016. L'élément nouveau est le déplacement des champs vers la réserve. Au fur et à mesure que les sols s'épuisent sous l'effet conjugué de la diminution des pluies et des feux de brousse la population recherche de nouvelles terres pour ses activités. Avant, les champs étaient très éloignés de la réserve. Maintenant, ce n'est plus le cas. Les champs font frontière avec la réserve. Désormais, n'importe qui a accès à la réserve. Entre la zone protégée et la zone rurale, il n'existe plus de barrière de protection. De plus, sur chaque plantation se trouve un campement de manœuvres. Le campement Yabré se situe à seulement 500 mètres de la limite de la réserve. Avant, éloignées de la réserve, les plantations sont en train d'avancer à grand pas dans la réserve. Si rien n'est fait la réserve risque de disparaître au profit des activités anthropiques. Cette situation de cohabitation entre activités anthropiques et réserve est une source de pression et de destruction.

3. Discussion

La réserve de Lamto, à l'instar des autres réserves naturelles et parcs nationaux n'est pas épargnée par les activités anthropiques. Les travaux de Kenneth sur les AP du bassin du Congo montrent que parmi les menaces les plus répandues et dont l'impact est potentiellement des plus sévères, figurent le braconnage et/ou le commerce de la viande de brousse (A. Kenneth, 2012 :186). Cette situation des AP de l'Afrique Centrale a fait l'objet d'une conférence internationale organisée par la FAO à N'Djamena au Tchad en Janvier 2019.

Au cours de cette rencontre les experts ont fait le constat selon lequel, le braconnage se limitait il y a quelques décennies à une chasse de subsistance, ou tout au plus à une petite chasse commerciale pour alimenter le marché local en protéines animales. De nos jours, le braconnage des grands mammifères est beaucoup plus motivé par la demande internationale d'ivoire et d'autres trophée d'espèces protégées. En Afrique de façon générale, les AP avec leurs faune et flore sauvages sont des produits à haute valeur commerciale (M. Medou, 2002 : 2 citant Mcneely, 1993). Le braconnage concerne également les espèces halieutiques. Medou (2002 : 2) affirme que les ressources renouvelables (viandes, poissons) des AP sont une source de revenu à travers les activités commerciales. En Côte d'Ivoire, pour Lauginie, le braconnage est de loin l'activité anthropique la plus pratiquée dans les aires protégées en évoquant le cas de Lamto (F. Lauginie, 2007 : 413). L'exemple de trafic de viandes de brousse de Toumodi, ville située au cœur du « V baoulé », zone de Lamto se passe de commentaires. À Toumodi, 46 « maquis » versent chaque mois une redevance à la mairie, y mènent des activités tout à fait officielles, à quelques centaines de mètres des bureaux d'administrations normalement chargées de réprimer leur commerce illégal. En 1990, 87 tonnes de viande de gibier ont été vendues ou traitées sur ce marché (F. Lauginie, 2007 : 63). Ce tonnage ne concerne que les transactions « officielles ». En effet, depuis 1974 (arrêté 003/SEPN/CAB du 20 février 1974), la chasse est interdite en Côte d'Ivoire. Dès lors, toute personne s'adonnant à la chasse sous une forme quelconque quel que soit la raison est considérée comme un braconnier. La chasse concerne tout acte tendant à blesser ou tuer pour s'approprier ou non de tout ou partie de la dépouille d'un animal en liberté dans son milieu naturel. Malgré, cette précision les braconniers abattent indistinctement les espèces. En effet, plus de 40 ans après l'interdiction de la chasse en Côte d'Ivoire un important commerce de viande de gibier, couramment appelé « viande de brousse » persiste et se développe. En conséquence, on retient que la chasse est restée théoriquement fermée et les prélèvements sur la faune, effectués de façon anarchique, n'ont cessé de s'amplifier. Les résultats de la présente étude montrent que la situation concernant le braconnage n'a pas encore changée, les ressources animales et halieutiques continuent de faire l'objet de pillage.

Hormis la chasse, l'exploitation forestière et la destruction des forêts à d'autres fins menacent fortement la préservation de plusieurs AP en Afrique (M. Medou, 2002 : 7). Dans de nombreux endroits, les aliments forestiers et les produits des arbres sont surexploités, et la surexploitation de la viande de brousse, par exemple, est une question sérieuse (FAO, 2013). En Afrique centrale, les dynamiques qui menacent les AP sont souvent à l'extérieur de leurs

limites, comme la pression humaine sur les ressources résultant de l'expansion souvent incontrôlée de l'agriculture (A. Kenneth, 2012 : 186). En Côte d'Ivoire, malgré leur statut officiel d'aires protégées qui doit en principe les soustraire de toute anthropisation, elles continuent d'être l'objet d'une infiltration répétée et même de l'installation de paysans et de chasseurs en leur sein (M. Touao-Gauze, 2014 : 78). Les conséquences de leurs activités, autrefois assez limitées, sont devenues aujourd'hui intolérables. Les chercheurs ayant travaillé sur le parc de la Marahoué, situent le niveau d'infiltration de cette aire à plus du tiers de sa superficie totale (K. Kouassi, 2010 : 343). Alors que le niveau d'anthropisation était très peu significatif au début de sa création, la présence humaine ne se limitait qu'à peine 11 exploitants agricoles. À Lamto, la présence des exploitations agricoles sur la limite de la réserve montre que cette activité est une menace pour l'avenir de cette AP. Plusieurs causes sont à l'origine de la perte de la biodiversité. Cependant, les causes anthropiques sont plus nombreuses et variées (M. Touao-Gauze, 2014 : 54). Cela confirme les résultats de cette étude sur les activités anthropiques illicites tendant à détruire les ressources de la réserve.

Conclusion

En résumé, la réserve de Lamto est soumise à une forte pression anthropique. L'importance de la pression se voit à travers des activités dites illégales sur la réserve. En tant qu'une aire protégée, toute activité humaine et toute forme de prélèvement sont interdites. Malgré cette interdiction formelle, la population riveraine exerce de plus en plus des pressions sur la réserve. Cette dernière, à travers ses activités champêtres, de chasse, d'exploitation forestière, d'exploitation de charbon de bois et d'extraction de vin de palme et de rônier détruit et dégrade la réserve pourtant reconnue comme domaine protégé. La conservation de la réserve est donc menacée. En Côte d'Ivoire, l'occupation et l'exploitation agricole des forêts classées et des parcs nationaux compromettent à jamais l'avenir des aires protégées (M. Touao-Gauze, 2014 : 66).

Bibliographie

BROU Yao Telesphore, 2005, *Climat, mutation socio-économiques et paysages en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Synthèse des activités scientifiques présenté en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des Recherches. Université des Sciences et Technologies de Lille 226 p.

DIAN Boni, 1985, *L'Économie de Plantation en Côte d'Ivoire Forestière*. Les Nouvelles Editions Africaines, 458 p.

FAO, 2019, « Pour l'adoption d'une feuille de route régionale et nationale pour faire face à la menace que représentent les groupes armés pour les aires protégées et les populations riveraines », Conférence du 24 Janvier 2019 à N'Djamena

KENNETH Angu Angu, 2012, « La gestion des aires protégées dans les paysages du PFBC : Un état des lieux in book, Les Forêts du Bassin du Congo : État des forêts 2010 p.185-206.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2010, *La prospective territoriale au service de la conservation durable des aires protégées : les exemples comparés des parcs nationaux de Taï et de la Marahoué*. Université Felix Houphouët Boigny, Thèse de Doctorat de Géographie, 462 P.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, OURA Kouadio Raphaël, KOUAME Kouakou Noël, 2020 « politiques publiques et conflictualités dans les aires protégées de Côte d'Ivoire : le conflit agriculteur-éleveur dans le parc national de la Marahoué », *Revue interdisciplinaire Resol-Tropiques*, vol 1 n° 3, p. 1-18.

LAUGINIE Francis, 2007, *Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire* NEI/CEDA, 668 p.

MEDOU Mengue Célestine, 2002, « Les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation », *Vertigo*, La revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 3, Numéro 1/ Avril 2002. [https:// doi.org/10.4000/vertigo. 4126](https://doi.org/10.4000/vertigo.4126), Consulté le 16/05/2023. P.16

N'GORAN Ahou Suzanne, 2004, *Populations riveraines, dégradation et protection du patrimoine naturel de l'Etat : cas de la réserve de LAMTO*. Mémoire de maîtrise, Géographie option Environnement, Université de Cocody-Abidjan 132 p.

N'GORAN Ahou Suzanne, 2016, *L'environnement humain, économique et aires protégées en Côte d'Ivoire : CAS DE LA RÉSERVE DE LAMTO*, Université Felix Houphouët Boigny, Thèse de Doctorat de Géographie, 289 P.

Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), 1999, *L'AGRICULTURE IVOIRIENNE À L'AUBE DU XXIème SIÈCLE*, Edition Dialogue Production Abidjan, 309 p.

TOUAO-GAUZE Martine, 2014, *Stratégies de gestion participative et intégrée de la diversité biologique dans la réserve de Biosphère de la Comoé, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat d'État en Sciences et Gestion de l'Environnement. Université Nangui Abrogoua, Option : Politiques Environnementales, Spécialité : Géographie et Environnement, 474 p.